

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DSJS

Date

6 juillet 2026

Numéro

26.150

Heure

19h46

**Auteur-e(-s) :** Député-e-s interpartis

**Lié à** (facultatif) :

ad

**Titre :** Le placement des jeunes en institution mérite une mise au point

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

Dans [l'émission Mise au point de la RTS du 14 juin 2026](#), la situation des enfants placés dans les institutions du canton de Neuchâtel a fait l'objet d'un reportage préoccupant. Si les éducateurs et éducatrices sont reconnus comme bienveillant-e-s et ne sont aucunement en cause, des chiffres inquiétants ont été énoncés, révélateurs de la fragilité des mineur-e-s placé-e-s dans des foyers d'accueil et de leur exposition aux violences. Aussi, nous remercions le Conseil d'État de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'État peut-il nous confirmer les nombres d'agressions sexuelles, cas de maltraitance, tentatives de suicide, accidents graves, décès recensés en 2025 par l'émission ? Peut-il mettre en contexte ces situations et indiquer si ces chiffres s'inscrivent dans une tendance et laquelle ?
2. S'il est bien connu que les Intervenant-e-s de protection de l'enfance (IPE) sont en sous-effectif chronique dans notre canton malgré les augmentations d'Équivalents plein temps (EPT) accordées, qu'en est-il des éducateurs et des éducatrices œuvrant dans les institutions en comparaison avec les standards reconnus et les moyennes suisses ?

Interviewé en fin d'émission, le chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS) déclare s'apprêter à mener une analyse approfondie du placement des enfants dans les institutions du canton, comme annoncé dans le rapport [25.025](#). Il s'engage à améliorer le dispositif. Nous nous interrogeons sur la méthode envisagée et prions le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Quels objectifs précis le Conseil d'État s'est-il donné ? Un plan de mesures correctrices à mettre en place fait-il partie des buts visés ?
- Quels moyens permettront d'atteindre ces objectifs ? S'agit-il d'un mandat donné à un prestataire privé ou la mise en place d'une task force ?
- Comment le Conseil d'État tiendra-t-il compte des positions :
  - o des jeunes en institution ou l'ayant été, comment seront-ils et elles entendus-e-s ?
  - o des éducateurs et éducatrices, comment seront prises en compte les constatations du terrain ?
  - o des IPE, ont-ils et elles des pistes pour améliorer leurs conditions de travail ?
  - o de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), comment sa position pèsera-t-elle dans l'analyse ?
- Les pratiques des autres cantons seront-elles étudiées ?

Dans sa démarche :

- Le Conseil d'État peut-il envisager d'augmenter les dotations éducatives ?
- Le Conseil d'État entend-il allouer davantage de moyens au budget 2027 pour mieux accompagner le développement des enfants placés ?

Une structure adaptée pour la prise en charge pédiatrique psychiatrique, encore lacunaire mais dont le besoin s'avère criant, est-elle envisagée ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

L'émission Mise au point du 14 juin 2026 révèle crûment certaines situations désastreuses d'enfants et de jeunes gens dans les institutions de notre canton. L'accent y est mis sur la fragilité des mineur-e-s placé-e-s en institution et la violence qui s'exerce dans ces milieux, ceci malgré l'engagement et la bienveillance reconnue des éducateurs et éducatrices qui y exercent. Sont mis en exergue, d'une part, la politique de placement du canton de Neuchâtel qui met notre canton en tête en matière de nombre d'enfants en institution par habitant et, d'autre part, le manque aigu de ressources consacrées à leur encadrement. Ceci conduit à un sentiment d'abandon éprouvé par de nombreux jeunes.

Leur insertion ultérieure dans la société s'en trouve compliquée. Les témoignages des jeunes et des éducateurs interviewés sont particulièrement révélateurs des dangers encourus et de l'atteinte potentielle à l'équilibre mental des jeunes. Particulièrement édifiante est la liste des violences recensées en 2025 par les journalistes : 14 agressions sexuelles, 18 cas de maltraitance, 4 tentatives de suicide, 2 accidents graves, 1 décès.

Le service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) a déjà fait l'objet d'une attention particulière de la part du Grand Conseil, comme l'attestent les nombreux objets à son sujet. Or, un intervenant constate l'inaptitude des politiques à prendre la mesure des défis à relever. Le chef du DSJS, interrogé dans le cadre de l'émission, relève que malgré leur augmentation, les ressources allouées restent insuffisantes. Il annonce se lancer dans un vaste travail d'analyse prévu sur une année pour identifier les causes du nombre élevé de placements dans notre canton, les axes d'amélioration et les synergies à favoriser entre les nombreux acteurs qui œuvrent dans le dispositif. Si nous connaissons, par le rapport 25.025, l'intention du Conseil d'État de trouver des réponses à ces questions lancinantes, les quelques 30 secondes d'interview reprises dans l'émission ne sauraient nous éclairer pleinement sur la démarche dans laquelle s'engage le Conseil d'État.

#### **Demandes spécifiques liées au traitement**

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Urgence              | NON        |
| Développement oral   | NON        |
| <b>Réponse orale</b> | <b>OUI</b> |

#### **Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :**

Christine Ammann Tschopp

| <b>Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :</b> | <b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b> | <b>Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :</b> |
|--|--|--|
| Laurence Castillon                               | Céline Barrelet  | Isabelle Augsburgers                                   |
| Alexandre Brodard                                | Patrick Erard  | Barbara Blanc  |
| Cloé Dutoit                                      | Patricia Borloz  | Yves Pessina   |
| Jérôme Bueche                                    | Julie Boillat  | Richard Gigon  |
| Manon Roux                                       | Nadia Chassot  | Sarah Curty  |
| Jean Fehlbaum                                    | Manon Freitag  | Hermann Frick  |
| Michelle Grämiger                                | Béatrice Haeny   | Christophe Ummel                                       |
| Sloane Studer                                    | Corinne Schaffner                                      | Alain Rapin  |
| Vincent Martinez                                 |  |  |